

Réponse au point de vue de M. Gabriel Mpozagara suite à la pseudo-interview qu'il a accordée au quotidien Le Renouveau sur la laïcité et la liberté religieuse.

1. J'ai lu avec un intérêt particulier la première sortie officielle (après quatre années de mutisme total) de M. Mpozagara au bout de cinq années de bons et loyaux services pour le compte du Président Pierre Nkurunziza. Le contenu de son point de vue m'a laissé sur ma soif et m'a choqué dans la mesure où son intervention, par manque d'honnêteté intellectuelle ou par ignorance, omet d'analyser en profondeur la nature des rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat dans les pays qu'il a cités et se refuse en même temps de décortiquer les faits et gestes du Président Nkurunziza dans ses croisades d'évangélisation afin d'apprécier si oui ou non celui-ci ne compromet pas l'exercice de la fonction présidentielle et si par conséquent il ne viole pas la constitution burundaise. C'est ce que je vais m'employer à démontrer.

2. M. Mpozagara encore une fois vient de rater une opportunité en or de se réconcilier avec les pratiques de l'honnêteté et de la vérité. Le point de vue qu'il a publié dans le quotidien Le Renouveau n'a jamais été une interview comme il le prétend mais plutôt une pseudo-interview, car finalement il n'a jamais été question d'interview accordée au journal gouvernemental Le Renouveau mais plutôt d'une séance où, dans son bureau feutré de la Présidence, il s'est posé des questions dont il avait préparé les réponses bien avant et a transmis son papier pour publication. Je ne pense pas qu'il ne connaisse pas la définition d'une interview et je suis persuadé qu'il devrait réfléchir profondément sur le rôle qu'il veut jouer au Burundi et l'image qu'il souhaitera léguer aux générations futures sur ses convictions, sa philosophie et ses ambitions. Il aurait été plus honnête de sa part de préparer sa mise au point sous forme d'un texte mais prétendre que la mise au point a été le résultat d'une interview accordée au quotidien Le Renouveau d'une manière spontanée alors qu'il est flagrant que le texte a été bien préparé à l'avance relève premièrement de l'ignorance totale du monde qui l'entoure et qui lit ses publications mais aussi d'une infantilisation et d'une culture du mensonge qui s'est enracinée dans le vécu quotidien de plusieurs politiciens burundais à tel enseigne qu'une grossièreté de cette ampleur est considérée comme un fait banal et normal.

3. Dans sa pseudo-interview M. Mpozagara cite quelques dispositions de la Constitution qui consacrent le principe de la laïcité et conclut son paragraphe en précisant que la laïcité ne saurait donc être interprétée comme un moyen d'éradication de la foi religieuse dans le cœur de l'homme même si elle implique le droit de ne pratiquer aucune religion. Il omet donc de définir ce qu'il entend par laïcité en limitant son intervention sur les quelques caractéristiques de la laïcité et fait fi d'un postulat important dans les communautés laïques : Les hommes ne naissent pas avec la foi mais la découvrent à travers l'éducation et le don de Dieu. Par conséquent, il ne peut jamais prétendre que la laïcité aurait pour finalité d'éradiquer la foi religieuse, parce qu'éradiquer sous-entend que tout être humain naîtrait avec des convictions religieuses, ce qui est totalement faux ! M. Mpozagara se perd dans des circonvolutions au lieu d'aider son patron pour qu'il cesse de prendre tous les Burundais pour des membres de la secte religieuse qu'il s'est taillé sur mesure. C'est à ce niveau que M. Mpozagara doit comprendre que les actes du Président Nkurunziza sont choquants et discriminatoires parce que celui-ci se doit de représenter tous les Burundais à égalité, sans discrimination et privilège.

4. La laïcité, pierre angulaire du pacte républicain, repose sur trois valeurs indissociables : liberté de conscience, égalité en droit des options spirituelles et religieuses, neutralité du pouvoir politique. La liberté de conscience permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse. L'égalité en droit prohibe toute discrimination ou contrainte et l'Etat ne privilégie aucune option. Enfin, le pouvoir politique reconnaît ses limites en s'abstenant de toute immixtion dans le domaine

spirituel ou religieux. Pour que chaque citoyen puisse se reconnaître dans la République, celle-ci soustrait le pouvoir politique à l'influence dominante de toute option spirituelle ou religieuse, afin de pouvoir vivre ensemble.

5. Dans son point relatif aux différentes formes de la laïcité, M. Mpozagara conclut qu'il n'existe pas une forme unique et universelle de la laïcité parce que, dit-il, il existe la laïcité à la Française, la laïcité à l'Américaine, le système de l'Eglise d'Etat de type britannique et enfin les systèmes intermédiaires tel que le système allemand. Il conclut ce paragraphe en affirmant que ces quelques exemples montrent qu'il n'existe pas un modèle unique et universel de relation entre l'Eglise et l'Etat, que la laïcité est en constante évolution et que les peuples ne cessent d'inventer et d'imaginer de nouveaux types de rapports entre le spirituel et le temporel.

6. Si effectivement les formes de la laïcité ne sont pas identiques dans tous les Etats modernes qui inspirent ou ont inspiré les constitutions des pays africains, M. Mpozagara omet sciemment d'établir une constante qui existe dans tous les Etats qu'il a cités et que l'on peut définir comme étant le dénominateur commun de tous ces Etats dans les rapports que leurs représentants entretiennent avec les Eglises présentes dans ces Etats. Ce dénominateur commun consiste en ce que les personnes qui exercent les fonctions politiques ou les mandats politiques de chef de Gouvernement que ce soit la Chancelière allemande, le Premier Ministre britannique, le Président de la république française ou le Président des USA, tous ces mandataires politiques ont le devoir et l'obligation de ne pas exprimer leur conviction religieuse ou leurs options spirituelles dans l'exercice quotidien de leur fonction ou mandat politique.

7. Par ailleurs, ce n'est pas le Président des USA qui organise chaque année le petit déjeuner de prière pour la paix et la prospérité du pays. Cette affirmation est totalement fautive et contraire à la réalité. D'abord l'organisation du « National Breakfast Prayer » n'a jamais été l'initiative du Président des USA. Cet événement, dont le fondateur est Dr Abraham Vereide, est organisé depuis 1936 le premier jeudi du mois de février et se tient toujours à l'Hôtel Washington Hilton. Ce sont les membres du Congrès américain regroupés au sein de la « Fellowship Foundation » qui organisent cet événement. La participation du Président américain est constatée le jeudi matin où deux guests speakers sont attendus ; le Président des USA est donc un invité et non l'organisateur avec une autre personne dont l'identité demeure secrète jusqu'au moment de son apparition. L'objectif de cet événement qui dure une semaine n'est pas nécessairement de prier mais d'organiser un forum regroupant les leaders politiques, sociaux et du monde des affaires afin de se rencontrer et renforcer leurs relations mutuelles. Que le Président des USA participe à cette organisation pour y prononcer un discours pendant 30 minutes ou qu'il prête serment sur la Bible, ces gestes ne dénaturent pas la constante obligation de neutralité du pouvoir politique à laquelle ils sont astreints. Même aux USA, la participation pendant une heure du Président des USA à ce National Breakfast Prayer n'est pas sans susciter des critiques et des oppositions de la part des Américains athées ou d'une organisation dénommée Freedom From Religion Foundation.

8. Le Burundi est un pays qui a été récemment dévasté par la guerre et des massacres d'une ampleur jamais égalée dans son histoire. Ce qui est encore plus grave, ce n'est pas l'ampleur de ces massacres à caractère génocidaire mais c'est surtout le modus operandi de ces massacres organisés par le CNDD-FDD depuis sa création en 1994 jusqu'à son agrément comme parti politique en 2003. Les hordes de combattants ou de militants de cette rébellion armée organisaient des expéditions meurtrières contre des populations civiles Tutsi sans défense en scandant des chansons et reliques tirées de la bible. Au cours de l'exécution de ces massacres ethniques, les pseudo-combattants du CNDD-FDD chantaient et répétaient les mêmes slogans religieux : DUKORE DUSENGA, DUSENGE DUKORA ! Comme pour dire : Nous tuons en priant et nous prions en tuant ! Quelle valeur les rescapés de ce génocide et leurs familles peuvent-ils accorder à ces

croisades d'évangélisation du Président qui, il y a à peine six ans, était le chef de ces bandes qui ont commis ces abominables crimes au nom de Dieu et en scandant des louanges au Christ !

9. Je m'inscris donc en faux contre cette pseudo reconstruction des cœurs et des esprits que M. Mpozagara prône dans sa mise au point en stipulant que l'Etat tout seul est impuissant à fonder et structurer de nouvelles solidarités communautaires. Que le pouvoir politique a besoin de la religion pour renforcer un ordre social harmonieux ! Non ! C'est l'Etat seul qui est capable de fonder et restructurer de nouvelles solidarités communautaires à condition que les personnes qui soient à la tête de cet Etat soient des personnes intègres et compétentes.

Effectivement, si l'Etat est représenté par des personnes dont le degré de moralité est douteux ou par des personnes sur lesquelles pèsent de sérieux soupçons de crimes d'assassinats, il est tout à fait normal que cet Etat soit impuissant à fonder et structurer de nouvelles solidarités communautaires. Ce n'est pas parce que ces personnes qui sont à la tête de l'Etat se décident de consacrer 70% de leur temps à « reconstruire les cœurs et les esprits » par des prières et des croisades d'évangélisation que les choses vont changer !!

10. Dans des pays comme l'Afrique du sud et le Rwanda qui ont connu des guerres et de profondes crises sociales et humaines allant jusqu'au génocide pour le Rwanda, où finalement la reconstruction des cœurs et des esprits constitue une des voies de solution mais pas la seule, les Chefs de ces Etats respectifs n'ont pas dû recourir à des croisades d'évangélisation, à des prières ou aux lavages des pieds des citoyens à longueur de journée pour faire avancer leur pays. Et pourtant, l'étape déjà franchie dans ces pays est extraordinaire. Ce qu'il nous faut au Burundi c'est d'abord un chef d'Etat dont le casier judiciaire est vierge, dont l'honnêteté, la probité, l'abnégation, le sens extrêmement élevé des charges qui lui incombent sont des qualités intrinsèques de sa personnalité et dont les qualités morales sont irréprochables.

11. Pour ce qui est de l'interprétation du geste de lavement des pieds des plus démunis par le Président de la République, M. Mpozagara nous informe, sans sourciller, qu'il s'agit d'une pratique qu'une ONG du nom de SAMARITAN FEET a demandé de suivre par toute personne physique ou morale qui reçoit son don de chaussures. Là vraiment j'y perds mon latin. Est-ce qu'une personne morale peut-elle procéder au lavement des pieds de personnes ? Est-ce que le Président de la République est devenu bénéficiaire des chaussures de cette ONG alors que le contribuable burundais lui paye des émoluments qui correspondent aux fonctions qu'il a en charge en plus du budget affecté spécialement aux charges de l'intendance qui est sensé couvrir toutes les dépenses domestiques dont il a besoin ?

Enfin, il nous informe que le Président de la République s'est donc plié à cette pratique de l'ONG donatrice des chaussures pour les plus pauvres. Il y a lieu ici de se poser deux questions majeures : Le président de la République est-il devenu un fonctionnaire de cette ONG pour prétendre qu'il s'est plié à cette pratique comme si un degré de coercition s'était exercé sur sa personne ? En quelle qualité le Président de la République peut-il se plier à une pratique sans pouvoir exercer un minimum degré d'indépendance ? En fin de compte, le Président s'est mis à distribuer des chaussures appartenant à l'ONG en prétendant qu'il était donateur ? Quel bénéfice le Président tire-t-il de cet exercice de lavement des pieds ?

12. M. Mpozagara devrait cesser de nous prendre pour des idiots en prétendant que la distribution des chaussures et le lavement des pieds de tous ces citoyens démunis ont été des gestes libres dénués de tout calcul intéressé, des gestes d'un altruisme pur où le Président de la République n'espère en tirer aucun bénéfice ou gain en retour. Ce geste est le geste d'amour- de compassion et de serviteur par excellence. C'est un geste qu'il ne faudrait jamais prendre à la légère au risque de blasphème contre la Bible. Il ne devrait même pas oser encourager les dirigeants politiques, catholiques, protestants ou orthodoxe à s'approprier ce message car ce message est tellement profond et plein de signification qu'il ne faudrait surtout jamais le prendre à la légère. Ce n'est même

plus un message mais un geste symbolique qui revêt une dimension spirituelle profonde. Ce qui a suscité de nombreuses critiques à l'endroit du Président de la république et une profonde indignation de la part de la communauté chrétienne du monde entier, c'est plutôt l'hypocrisie, le mensonge et la blasphème qui caractérisent toutes ces sorties évangéliques du Président et dont Mpozagara se rend coupable de complicité puisqu'il est de notoriété publique que tous ces gestes, ces messages du Président de la république sont organisés dans un objectif précis de reconquérir le pouvoir à travers une campagne électorale tous azimuts de mobilisation politique alors que son bilan politique et économique est des plus désastreux. Le geste de distribution des chaussures et du lavement des pieds ne sont pas des gestes d'un altruisme pur mais des gestes politiques où le gain escompté en retour est ostentatoirement visible et connu de l'opinion publique. Les critères de sélection pour déterminer les bénéficiaires de ces dons ne sont pas du tout objectifs, les circonstances de lieu et de temps de ces distributions et lavements sont autant de preuves accablantes qu'il s'agit d'un geste intéressé.

13. Les données statistiques les plus récentes disposent que le Burundi a une population de 7,8 millions d'habitants dont 62% de cette population est catholique, 8% musulmane et 30% ont des croyances indigènes ou sont athées. M. Mpozagara doit donc savoir que tous les Burundais ne sont pas attachés à une morale religieuse. Un nombre important, probablement autour de 25% sont attachés à une morale laïque. Parmi les 62% de catholiques, il y a un bon nombre d'entre eux qui, dans les rapports que l'Etat doit entretenir avec l'Eglise, souhaitent que le principe de la laïcité soit adopté dans sa plus stricte interprétation. Je suis de ceux-là. J'ai des convictions intimes avec lesquelles il est difficile de transiger. En effet, la laïcité fait partie des convictions profondes en moi. Personnellement, dans les relations que l'Etat doit avoir avec l'Eglise, je ne reconnais pas d'autre morale que laïque tout en respectant la morale religieuse qui relève de la sphère intime. Cette morale laïque est le fondement, à mes yeux, de la paix sociale. Elle est un instrument de cohésion qui nous permet d'éviter toute dérive communautaire. A la fois socle et outil dynamique d'émancipation, elle s'inscrit au frontispice de notre République et s'affirme dans notre constitution en des termes forts qui ne souffrent d'aucune aspérité : « Le Burundi est une république indépendante, souveraine, laïque, démocratique, unitaire et respectant sa diversité ethnique et religieuse. »

14. La laïcité de la société civile signifie que les règles de la vie commune, consignées dans les lois, sont autant que possible affranchies de toutes confession religieuse ou des évaluations éthiques qui s'en inspirent. De fait, la puissance publique, dont les fonds résultent d'impôts payés par des athées autant que par des croyants, n'a pas, à mes yeux à financer les cultes pas plus d'ailleurs qu'elle n'aurait à financer la diffusion de l'athéisme! A cet effet, les déplacements que le Président effectue dans ses croisades d'évangélisation, les jours qu'il passe à effectuer des prières et à laver les pieds de ses électeurs potentiels ne devraient pas être financés par l'argent du contribuable mais par les ressources financières et contributions faites par les croyants même bénéficiaires de ces cérémonies.

15. Le seul jour où le Président et tous les autres mandataires politiques sont autorisés à utiliser les moyens de l'Etat pour exercer leurs croyances religieuses est le dimanche ou le Samedi en vertu du droit à la liberté de conscience et de religion consacré par l'article 31 de notre constitution. Tout autre engagement que le Président prendrait en dehors du dimanche constituerait un abus flagrant de pouvoir et une violation du prescrit des articles 71 et 100 de notre constitution. N'en déplaise à M. Mpozagara mais les actes d'intercession, de louange et d'adoration organisés dans le cadre d'une organisation congrégationaliste (opposée à une organisation épiscopaliennne ou presbytérienne où dans la première l'autorité est exercée par un seul évêque et la seconde par le conseil des anciens) où l'autorité est exercée par l'ensemble des membres de l'assemblée, font du chrétien un pasteur ou un évangéliste. Par conséquent, lorsque le Président assume la fonction de Pasteur ou d'Evangéliste lors de ces congrégations, il commet par le même acte une violation du prescrit de l'article 100 de la constitution qui prohibe tout cumul de fonctions avec les fonctions de Président de la république.

Au delà des convictions religieuses de M. Mpozagara, celui-ci devrait, en tant que Conseiller Juridique principal du Président de la république, mettre au service de la république ses compétences juridiques afin que le Président respecte scrupuleusement la constitution burundaise, source primordiale du pouvoir politique et le rempart contre tous abus de celui-ci.

16. Contrairement à M. Mpozagara qui, en dépit de son diplôme en Théologie, semble croire que la religion résoudra tous les problèmes burundais, je suis d'un avis opposé. L'approche discriminatoire est évidente, dès lors que le Christianisme est invoqué sans référence aux atrocités mentionnées plus haut et au modus operandi des massacres organisés par le CNDD-FDD sur le sol Burundais. L'éloge du Christianisme comme fondement de civilisation passe sous silence les terribles réalités historiques qui remontent à l'époque où, en Europe, l'Eglise catholique disposait du pouvoir temporel, puisque le pouvoir politique des princes était alors conçu comme son « bras séculier. »

La laïcité, sans adjectif, ni positive ni négative, ne saurait être défigurée par des propos sans fondements. Elle ne se réduit pas à la liberté de croire ou de ne pas croire accordée avec une certaine condescendance aux « non-croyants ». Elle implique la plénitude de l'égalité de traitement, par la République et son Président, des athées et des croyants. Cette égalité, à l'évidence, est la condition d'une véritable fraternité, dans la référence au bien commun, qui est de tous.

Je terminerai mon propos en invitant M. Mpozagara et son patron M. Nkrurunziza à une réflexion personnelle : si vous estimez que vos parcours politiques et professionnels respectifs ont été jalonnés par des crimes commis contre d'innocentes personnes Hutu et Tutsi au nom d'un combat idéologique ou politique et que vos consciences ne sont pas tranquilles, pourquoi n'acceptez-vous pas que la vérité soit connue et que la justice des hommes soit rendue au nom de ces victimes et au bénéfice de leurs familles respectives plutôt que de dépenser régulièrement l'argent du contribuable burundais et votre précieux temps à demander le pardon et à intercéder en faveur de vos semblables auprès de Dieu ?

Pacelli Ndikumana